



## Guide Pratique de Désinsectisation des Termites

Les termites représentent une sérieuse nuisance pour les constructions et l'importance de leur progression en font une espèce dangereuse pour l'homme. Ce fléau menace un grand nombre d'habitations en France notamment en Ile-de-France, le quart sud-ouest et le pourtour méditerranéen. Les termites causent de gros dégâts car ils se nourrissent exclusivement de cellulose qu'ils vont prélever dans le bois, le papier et le carton (régime xylophage). Ils s'attaquent aux planchers, plinthes, fenêtres anciennes, dormants de portes, charpentes, poutres qu'ils détériorent en quelques mois, car une colonie de termites est capable de consommer 500 grammes de bois chaque jour. Difficile de passer à côté d'une invasion de termites, le termite est lucifuge c'est-à-dire qu'il préfère se déplacer dans l'obscurité. On peut observer des indices qui caractérisent la plupart des infestations de termites quand ils se trouvent dans les murs, à l'intérieur des cloisons ou dans les faux-plafonds. Les termites empruntent des cordonnets (14 cm en 24h) qu'ils utilisent comme galerie-tunnels pour leurs trajets de prospection sur les matériaux indigestes. Face à ce problème d'épidémie, il existe qu'une seule méthode pour lutter contre la contagion : remplacer les huisseries extérieures en bois pour éviter les causes d'humidité, éviter de stocker le bois de chauffage contre la maison, débarrasser la cave des morceaux de bois et cartons, enlever les souches mortes et planches en bois abandonnées. Un bâti dense, des températures hivernales clémentes, de l'humidité et les termites signent leur retour. En cas de propagation des termites,

un expert missionné par votre compagnie d'assurance doit estimer l'étendue des dégâts occasionnés par l'infestation et établie un relevé d'état parasitaire. De plus, vous devez vous acquitter d'une déclaration de présence de termites en mairie, il s'agit d'un formulaire obligatoire (Cerfa N°12010\*02). Deux méthodes curatives sont envisagées par l'expert afin d'éradiquer les termites :

- Notre entreprise de désinsectisation est mandatée pour établir un devis de traitement anti-termites (absence de juge et partie). Seuls des moyens et des produits agréés CTB P+ peuvent enrayer l'invasion. Des traitements sont réalisés à l'intérieur et aux alentours du bâtiment avec des pièges à appâts.
- Il évalue les coûts des travaux de réparation des dégâts causés par les insectes. Dans le cas où la charpente serait trop ravagée, l'expert est tenu de faire immédiatement une étude des risques de solidité et de sécurité (propriété mécanique du bois altéré). Des dispositifs contre l'humidité seront installés pour maintenir un niveau de salubrité normal.

Pour lutter contre ce fléau il est préférable de faire une campagne annuelle d'appâtage des termites à la manière des opérations préventives de dératisation (pièges enterrés qui éliminent les colonies de termites interceptées dans les stations) grâce au procédé SENTRI TECH commercialisé par Hygiène Insectes.

